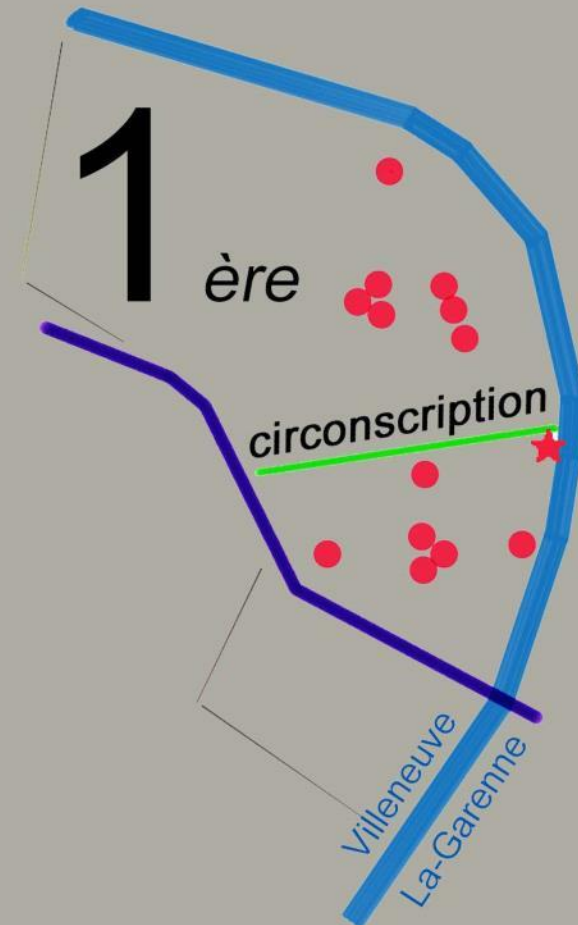


« Plus de maîtres que de classes »



Réunion du 3 avril 2014

« Plus de maîtres que de classes »

Cadre de la rencontre :

- Réunion du 3 avril 2014

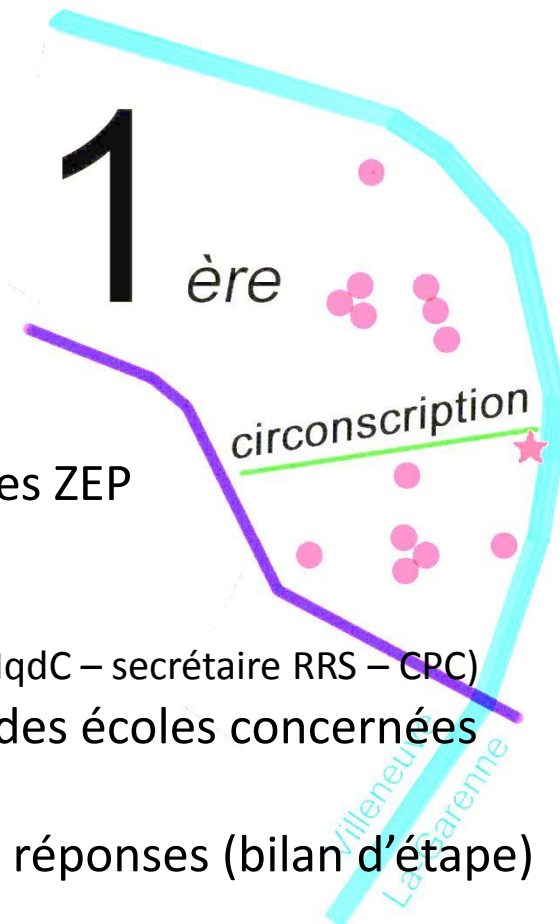
2013 : demande et obtention de 2 postes
« Plus de Maîtres que de classes »

2013 : recherche et validation des candidatures

Rentrée 2013 : mise en œuvre du dispositif dans 2 écoles ZEP

Année scolaire 2013/2014 pilotage du dispositif par :

- ✓ une réunion de **pilotage** par période (IEN – directrices – PdMqdC – secrétaire RRS – CPC)
- ✓ un questionnaire adressé à l'ensemble des enseignants des écoles concernées
- ✓ une réunion collégiale :
 - présentation de la transcription de l'ensemble des réponses (bilan d'étape)
 - échanges entre l'ensemble des acteurs
 - présentation du cahier des charges 2014/2015
 - inscription dans les projets d'école 2014/2017

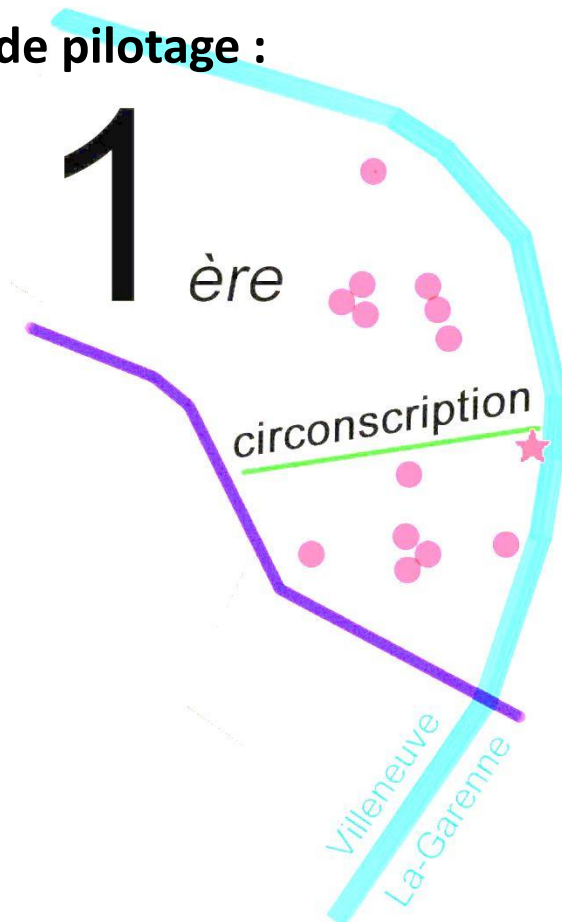


« Plus de maîtres que de classes »

Le suivi du dispositif

Les éléments du tableau de bord actualisés en réunion de pilotage :

- Implantation
- Nombre de classes
- Nombre d'élèves
- Enseignants nommés rentrée 2013
- AGS du PE PMQC
- Ancienneté dans l'école du PMQC
- Nombre de classes d'intervention
- Nombre d'élèves concernés
- Modalités d'intervention
- Champ d'intervention
- APC
- Difficultés
- Points de réussites
- Perspectives

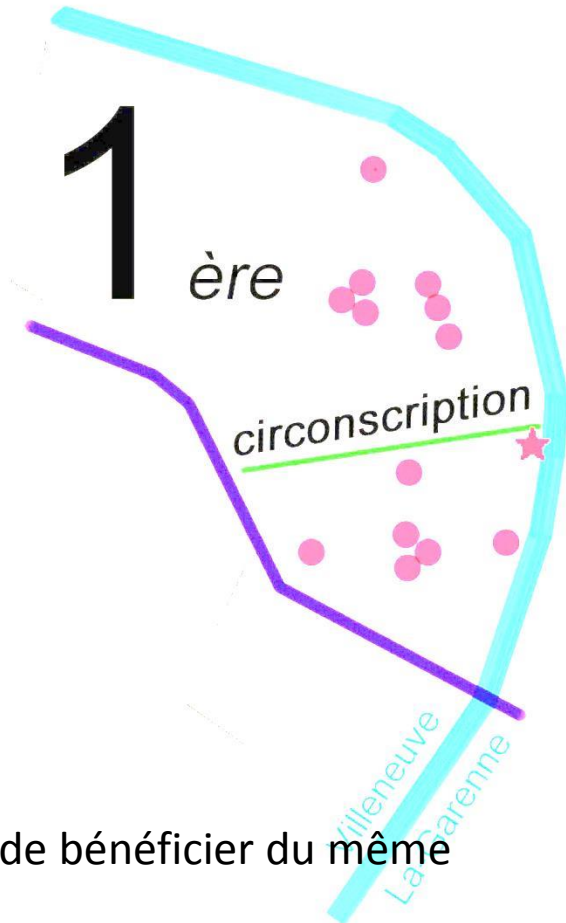


Réunion du 3 avril 2014

« Plus de maîtres que de classes »

Le rôle du comité de pilotage :

1. S'assurer du respect du cahier des charges
2. Identifier et promouvoir les réussites
1. Identifier les freins et travailler à leurs résolutions
2. S'assurer de la complémentarité aux dispositifs existants
3. Identifier sur un territoire déterminé les écoles susceptibles de bénéficier du même dispositif



Réunion du 3 avril 2014

Questionnaire destiné aux enseignants

1^{ère} Circonscription - Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

Questions aux enseignants

Merci de renseigner le plus précisément ce questionnaire, individuellement et anonymement. Un retour (synthèse et analyse) est programmé le jeudi 3 avril de 17h45 à 19h15 à l'inspection.

Apprendre

1. Selon vous, quels sont les effets du dispositif « plus de maîtres que de classes » sur la réussite des élèves ?
2. Selon vous, à quel progrès concernant les apprentissages des élèves, notamment les plus éloignés de la culture scolaire, le dispositif « plus de maîtres que de classes » peut-il principalement concourir ?

Enseigner

1. Quelles modifications de votre pratique professionnelle le dispositif « plus de maîtres que de classes » a-t-il entraîné ?
 - a. au niveau de la classe ?
 - b. au niveau de l'équipe ?
 - c. au niveau de l'école ?
2. Selon vous, quels sont trois « intérêts » du dispositif « plus de maîtres que de classes » qui contribuent à rendre plus efficaces les pratiques d'enseignement ?
 -
 -
 -

Questionnaire à remettre à votre directrice avant le 17 mars 2014
par voie numérique

1^{ère} Circonscription - Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

3. Pouvez-vous citer un obstacle ou une difficulté concernant la mise en œuvre du dispositif « plus de maîtres que de classes » ?

- a. au niveau de la classe ?
- b. au niveau de l'équipe ?
- c. au niveau de l'école ?

Accompagner/former

4. Selon vous, à quelles conditions essentielles le dispositif « plus de maîtres que de classes » peut s'implanter et s'installer efficacement dans une école ?

Autre question ou remarque que vous jugez utile pour une réflexion autour du dispositif plus de maîtres ?

5. Quel est votre niveau de classe ?

6. Le maître « plus de maîtres que de classes » intervient-il dans votre classe ?

OUI - NON

Questionnaire à remettre à votre directrice avant le 17 mars 2014
par voie numérique

Questionnaire destiné aux enseignants

Les points abordés dans le questionnaire :

1. Apprendre : l'apport du dispositif pour les élèves

- ✓ Selon vous, quels sont les effets du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » sur la réussite des élèves ?
- ✓ Selon vous, à quel progrès concernant les apprentissages des élèves, notamment les plus éloignés de la culture scolaire, le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » peut-il principalement concourir ?

2. Enseigner : les modifications dans les pratiques professionnelles

- ✓ Quelles modifications de votre pratique professionnelle le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » a-t-il entraîné ?
- ✓ Selon vous, quels sont trois « intérêts » du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » qui contribuent à rendre plus efficaces les pratiques d'enseignement ?
- ✓ Pouvez-vous citer un obstacle ou une difficulté concernant la mise en œuvre du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » ?

3. Accompagner/former

Selon vous, à quelles conditions essentielles le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » peut s'implanter et s'installer efficacement dans une école ?

4. Vos remarques

Apprendre

1. Selon vous, quels sont les effets du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » sur la réussite des élèves ? (27/27)

Les élèves sont plus en confiance, ils montrent plus d'intérêt aux apprentissages

Ce dispositif permet la mise en place de groupes de besoins par ateliers pour faire progresser tous les élèves

Il facilite la différenciation et permet d'augmenter la fréquence des séances

Les regards croisés sont généralement bénéfiques aux élèves

Deux enseignants pour veiller au langage, à la syntaxe et aux apports didactiques

Apprendre

2. Selon vous, à quel progrès concernant les apprentissages des élèves, notamment les plus éloignés de la culture scolaire, le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » peut-il principalement concourir ? (24/27)

Progrès concernant les savoir-faire et la méthodologie. Les élèves sont davantage acteurs de leurs apprentissages

Principaux progrès en lecture

Développement du langage et du vocabulaire : les petits groupes de niveau favorisent les interventions

Cycle 3 : une meilleure compréhension explicite, mais aussi implicite du texte ; une meilleure compréhension des énoncés qui permet de développer plus souvent des raisonnements adéquats pour résoudre les problèmes (de plus en plus complexe). Des prises de paroles plus nombreuses.

Enseigner

1. Quelles modifications de votre pratique professionnelle le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » a-t-il entraîné ?

a) au niveau de la classe ? (12/12 et 14/15 = 26/27)

Apprendre à travailler en co-intervention dans une classe

Les modalités d'intervention du maître supplémentaire en relation avec le maître référent

Ce dispositif implique un suivi très précis entre l'enseignant et l'enseignant « plus de maîtres que de classes », ainsi qu'un bilan presque quotidien des séances menées. Il s'agit d'une véritable collaboration

Affiner les préparations au plus près des besoins des E

Un aménagement particulier de la classe, lieu pouvant accueillir un petit groupe

Travail fréquent en petits groupes

La mise en place d'ateliers et de groupes différenciés pris en charge simultanément

A un temps donné, 3 groupes dans la classe : avec le maître référent, un avec le PdM et un en autonomie

Enseigner

1. Quelles modifications de votre pratique professionnelle le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » a-t-il entraîné ?

a) au niveau de la classe ? (12/12 et 14/15 = 26/27) (suite)

La mise en place systématique d'ateliers pour la résolution de problèmes et la production d'écrits

Lorsque le PdM intervenait : une pratique, une approche individuelle des compétences et des difficultés des E en compréhension de texte

Ce dispositif nous a permis de créer de petits groupes de besoins en mélangeant des élèves de différentes classes qui avaient les mêmes difficultés

Travail de groupes, prise en compte plus affinée des élèves en difficulté, différenciation...

On peut mettre des projets en place demandant du temps avec et sans la présence des enfants beaucoup plus rapidement

Enseigner

1. Quelles modifications de votre pratique professionnelle le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » a-t-il entraîné ?

b) au niveau de l'équipe ? (12/12 et 11/15 = 23/27)

Une meilleure cohésion de tous les intervenants auprès des élèves

Les modalités d'intervention déterminées en équipe, en fonction des besoins des E

Un plus grand partage et une réflexion commune pour la mise en place de groupes de besoin (sur un même niveau). Une différenciation plus efficiente

La mise en place d'évaluations communes

La communication très régulière des avancés des élèves aux autres membres de l'équipe

Le cycle 2 travaille avec la même méthode de lecture. Le maître surnuméraire travaille avec nous, cela permet une réelle cohésion de l'équipe et des échanges sur nos méthodes de travail

Une réflexion d'équipe, car ce dispositif implique tous les CP et le poste de « plus de maître que de classes » renforce encore plus ce lien et permet un véritable regard croisé entre toutes les classes

Regards mutuels sur les difficultés des élèves. Volonté conjointe d'apporter des remédiations aux difficultés de ceux-ci. Plus de concertation et volonté d'améliorer nos pratiques professionnelles (différenciation, variation des supports...)

Echanges sur les élèves, points de vue différents de l'enseignant qui n'a pas la classe à temps plein

Faciliter de mettre en place des dispositifs du type « MACLE »

Enseigner

1. Quelles modifications de votre pratique professionnelle le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » a-t-il entraîné ?

c) au niveau de l'école (7/12 et 4/15 = 11/27)

Un travail en équipe très important en amont

Des discussions pédagogiques très bénéfiques

Des organisations autres que par classes sont possibles : groupes de besoins ou de compétences rassemblant des E d'un même cycle, d'âges différents

Les élèves en difficulté des différents niveaux de l'école profitent de cette structure supplémentaire en plus des moyens mis en place par les enseignants au sein même des classes

Une meilleure ambiance générale, car E devenant plus facilement élèves

Une meilleure cohésion entre les différents niveaux et une meilleure connaissance de tous les élèves

Une répartition des tâches qui assouplit le rythme scolaire

Enseigner

3. Selon vous, quels sont trois « intérêts » du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » qui contribuent à rendre plus efficaces les pratiques d'enseignement ?

- **intérêt 1** (12/12 et 15/15= 27/27)

- ✓ Mise en place pour chaque séance de groupes de besoins systématiques
- ✓ Co-intervention en groupes de besoin
- ✓ Modalités de travail plus nombreuses
- ✓ Travailler en groupes plus restreints (+ d'interactivité, + de mobilisation)
- ✓ Possibilité de faire plusieurs groupes homogènes ou hétérogènes avec plus d'enseignants...

Les modalités de travail

Enseigner

3. Selon vous, quels sont trois « intérêts » du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » qui contribuent à rendre plus efficaces les pratiques d'enseignement ?

- **intérêt 2** (12/12 et 15/15 = 27/27)

Centré sur l'élève

- ✓ Plus d'écoute
- ✓ Meilleure lisibilité des difficultés individuelles et différenciation pour les élèves
- ✓ Prendre en compte la totalité des élèves à chaque moment
- ✓ Suivi intensif, permettant une réelle progression des E en difficulté
- ✓ Dégager du temps supplémentaire à l'enseignant pour mieux travailler avec les élèves
- ✓ Pouvoir utiliser une autre façon d'enseigner si cela ne fonctionne pas
- ✓ Prévenir la difficulté scolaire en primaire, en permettant de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein de la même classe
- ✓ Meilleure connaissance des difficultés des élèves au sein d'une équipe
- ✓ Bonne connaissance des élèves sur tout le cycle
- ✓ Conduire chaque élève à la maîtrise du SC, assurer les compétences de base

Enseigner

3. Selon vous, quels sont trois « intérêts » du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » qui contribuent à rendre plus efficaces les pratiques d'enseignement ?

- **intérêt 3** (12/12 et 13/15 = 25/27)

Ecole – Professionnalisation

- ✓ Travail de remédiation sur des notions déjà vues
- ✓ Flexibilité quant aux groupes de travaux formés
- ✓ L'apport de séances supplémentaires et donc plus fréquentes
- ✓ Une meilleure organisation du temps de travail
- ✓ Des échanges très réguliers sur la pratique de classe
- ✓ Regards croisés sur les progrès des élèves
- ✓ Une plus grande attention et personnalisation des enseignements plus efficaces
- ✓ Dynamique au niveau de l'école concernant la prise en charge des E en difficulté
- ✓ Travail d'équipe – la co-intervention - la possibilité de construire des projets difficilement réalisables avec un enseignant/une classe
- ✓ La mutualisation des besoins et des résultats au sein d'un même niveau
- ✓ Pédagogie innovante (favorise la motivation, l'émulation, l'estime de soi)
- ✓ Utilité de 2 adultes référents dans une classe notamment pour les CP (liaison avec la GS)

Enseigner

3. Pouvez-vous citer un obstacle ou une difficulté concernant la mise en œuvre du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » ? au niveau de la classe ?

(11/12 et 7/15 = 18/27)

PdM : Chaque enseignant doit trouver sa place.

Instauration d'une relation de confiance entre les 2 enseignants

Mise en place de la co-intervention dans la classe :

- ✓ la constitution des groupes, le traitement de la difficulté scolaire et le risque de la « stigmatisation »
- ✓ l'organisation spatiale
- ✓ l'ambiance de travail et le niveau sonore
- ✓ L'autonomie des élèves



Enseigner

3. Pouvez-vous citer un obstacle ou une difficulté concernant la mise en œuvre du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » ? au niveau de l'équipe ? (9/12 et 9/15 = 18/27)

- ✓ Les temps nécessaires pour faire des bilans sur notre travail et nos élèves
- ✓ La gestion du temps (emploi du temps, concertations).
- ✓ Le partage des temps d'intervention, particulièrement sur les créneaux durant lesquels les E sont le plus disponibles.
- ✓ La mise en place d'une action commune par niveau.

Trouver le temps de

Etre reconnu par les enseignants auprès desquels le PdM n'intervient pas.

Enseigner

3. Pouvez-vous citer un obstacle ou une difficulté concernant la mise en œuvre du dispositif « *plus de maîtres que de classes* » ? au niveau de l'école ? (8/12 et 6/15 = 14/27)

- ✓ Le PdM doit être reconnu comme un enseignant à part entière.
- ✓ Mise en place d'un emploi du temps cohérent, d'emplois du temps cohérents

Ce qui est difficile à mettre en place

- ✓ Avoir davantage de temps pour mettre en place les séquences de travail communes
- ✓ Il doit avoir une classe adaptée et un crédit de photocopies prévu.
- ✓ Manque de matériel innovant (ordinateurs, vidéoprojecteur, ...)
- ✓ Un poste supplémentaire n'est pas suffisant dans notre école ZEP

Accompagner/former

Selon vous, à quelles conditions essentielles le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » peut s'implanter et s'installer efficacement dans une école ? (12/12 et 14/15 = 26/27)

La motivation de l'enseignant(e) et une bonne capacité d'adaptation

Une formation et un accompagnement (un pilotage et des échanges entre les PdMqdC)

L'anticipation des besoins

Un projet identifié

Une équipe pédagogique complète

Une cohérence dans les emplois du temps

Des heures de concertation et de réflexion planifiées

Des moyens attribués (local, tableau, photocopies, ...)

Autre question ou remarque que vous jugez utile pour une réflexion autour du dispositif plus de maîtres ?

(5/12 et 3/15 = 7/27)

- ✓ La nécessité d'une formation spécifique.
 - ✓ Pas de confusion avec les fonctions du maître E.
 - ✓ Les E en grande difficulté ont besoin d'une attention accrue et d'évoluer dans des groupes restreints. Il serait souhaitable d'installer un maître supplémentaire par cycle.
 - ✓ Un dispositif qui paraît efficace.
- ce qui fait débat
- ✓ A quelles conditions un effectif réduit d'élèves engendre t-il plus de dynamisme et de réussite ?
 - ✓ Le poste doit-il apparaître au mouvement ?



Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

CAHIER DES CHARGES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Les principes

La circulaire n°2012-201 du 18-12-2012 fixe les grands principes du dispositif.

L'objectif de l'équipe d'enseignants est de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il s'agit de prévenir la difficulté scolaire en primaire, en permettant de nouvelles organisations pédagogiques en priorité au sein de la classe, ou d'y remédier si elle n'a pas pu être évitée.

L'action est prioritairement centrée sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et la méthodologie du travail scolaire. Elle doit permettre d'éviter les ruptures entre les cycles en particulier de la maternelle à l'élémentaire et de l'élémentaire au collège.



Dispositif « Plus de maîtres que de classes »
CAHIER DES CHARGES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le projet

Le projet du dispositif s'inscrit dans le projet d'école et vise à développer des démarches concertées pour améliorer significativement les résultats des élèves. Ce projet est rédigé par l'équipe enseignante et coordonné par le directeur de l'école.

Il est validé par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription. Il fait l'objet d'une présentation en conseil d'école.

Les modalités d'intervention du maître supplémentaire ainsi que les dispositifs de concertation et de régulation nécessaires à la bonne coordination de ses actions avec l'ensemble des enseignants de l'école sont prévues dans le projet.



Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

CAHIER DES CHARGES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le maître supplémentaire

Il s'agit prioritairement d'un maître volontaire et chevronné dont les compétences sont reconnues par l'institution scolaire. L'organisation du service de cet enseignant, sur la base d'une obligation réglementaire identique à celle des autres enseignants de l'école, découle du projet. Elle doit garder une souplesse suffisante pour pouvoir être adaptée, au cours de l'année scolaire, à l'évolution des besoins des élèves.



Dispositif « Plus de maîtres que de classes »
CAHIER DES CHARGES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Les interventions du maître supplémentaire

L'enseignant supplémentaire fait le lien entre tous les enseignants de l'école sous la responsabilité du directeur d'école. Il n'est pas dédié à un groupe d'élèves ou une difficulté en particulier. Ses actions

sont bien distinctes de celles du maître E, l'aide spécialisée ayant toute sa pertinence pour les élèves en très grande difficulté. Le maître supplémentaire n'intervient pas uniquement auprès d'élèves en difficulté. Il peut en effet enseigner auprès d'un groupe d'élèves experts pendant que le maître de la classe travaille avec ceux qui ont le plus de difficultés. Il peut travailler avec des groupes d'élèves dont les niveaux scolaires sont hétérogènes ou homogènes.

Les activités prévues doivent se dérouler sur un temps suffisamment long pour permettre l'efficacité de l'action pédagogique

Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

CAHIER DES CHARGES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Ces interventions sont pensées et choisies de manière à répondre au mieux aux besoins des élèves, selon les contextes locaux, en évitant toute systématisation excessive.

Il peut s'agir :

- de la prise en charge d'un petit groupe d'élèves hors de la classe habituelle (qui ne se réduit pas aux seuls élèves en difficulté),
- d'une co-intervention dans la classe selon diverses modalités :
 - l'un enseigne, l'autre observe
 - l'un enseigne, l'autre aide
 - enseignement parallèle
 - enseignement en ateliers
 - enseignement avec groupe différencié
 - enseignement en tandem

Le dispositif doit aussi permettre aux équipes d'améliorer la continuité pédagogique entre l'école maternelle et l'école élémentaire et entre l'école élémentaire et le collège.

The background features a faint, stylized illustration of a tent with a checkered pattern on its panels. To the right, a person is depicted sitting on a ledge or platform, looking towards the left. The overall style is simple and sketchy, using light colors like beige and brown.

Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

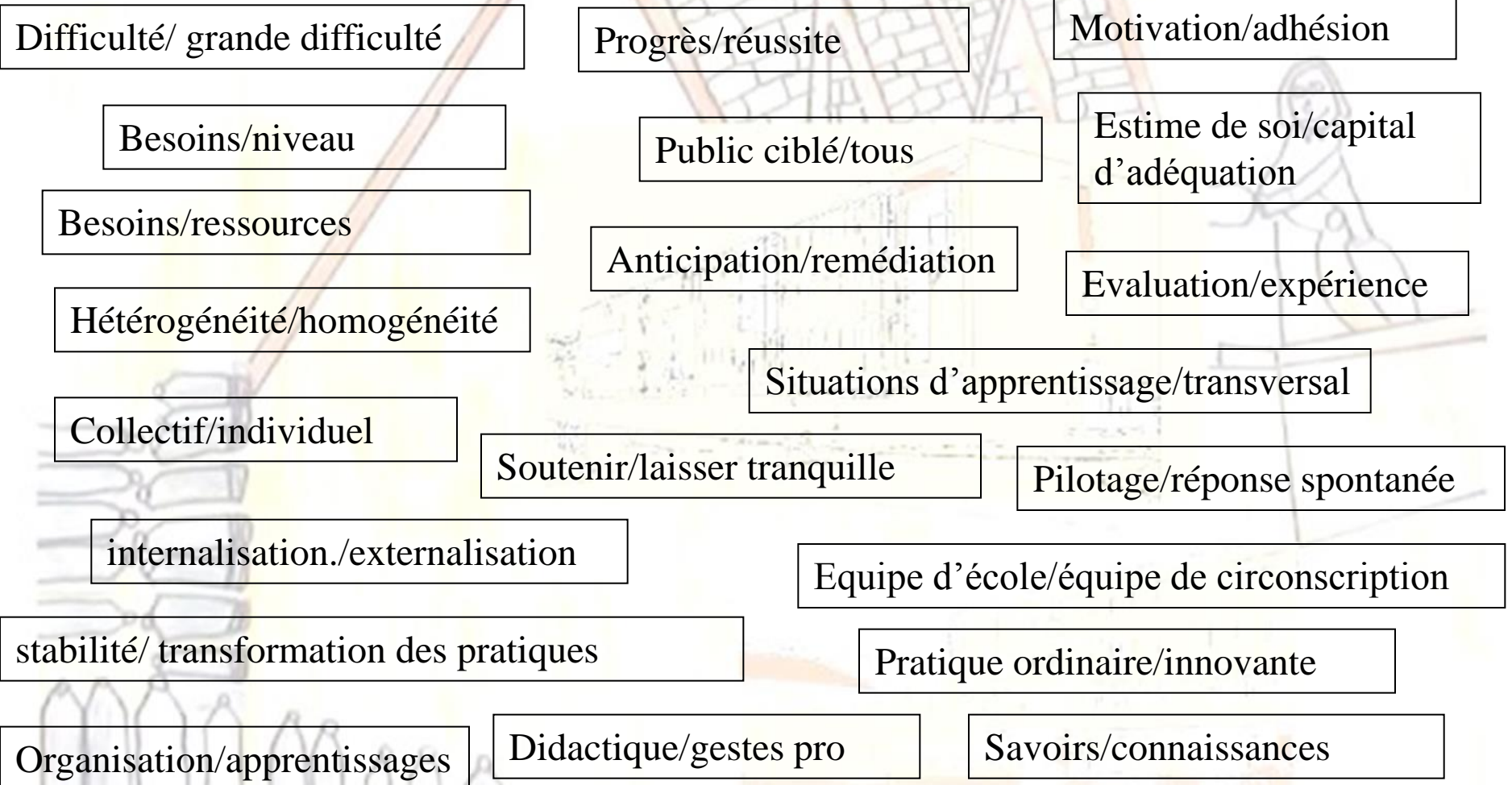
CAHIER DES CHARGES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

L'évaluation du dispositif

L'équipe pédagogique de l'école est responsable de la cohérence des interventions et des modalités choisies. Elle est garante de l'efficacité du dispositif auprès des élèves.

Des indicateurs d'évaluation des progrès des élèves d'une part, du contexte d'exercice des enseignants d'autre part, sont à prévoir dans le projet.

Des nombreuses notions en tension interrogées par le dispositif



Socle
Commun

« Millefeuille » de dispositifs de prise en charge de la difficulté : « un ensemble résolument hétérogène » ?

Evaluations
nationales

PPRE

A.T.P.

PAI-PPS

Plus de maîtres
que de classes

CLIS

FLE - DAI

APC

ULIS

UPE2A

Pendant
le
temps
scolaire

Aide
Individualisée

ALTERNANCE

CLA

Relais

Différenciation
pédagogique

PPPRS

RASED

Groupes de
besoins

Insertion

DP6

Plan licence

Accompagnement
éducatif

DRE

CLAS

Hors
temps
scolaire

Etudes/ateliers/
périscolaire...

Ecole Ouverte

Accompagnement
Scolaire Renforcé...

Coup de
pouce

Stage de remise
à niveau

Tutorat
étudiant

Médical et para-médical....CMPP....orthophonie...etc

Une remise en jeu obligatoire des pratiques?

« *Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le dispositif n'est pas synonyme d'un allégement de charges pour les enseignants. Il suppose de **nouvelles tâches, de nouvelles règles de travail** à établir, **une ouverture de la classe** quand beaucoup d'enseignants en parlent encore en utilisant le possessif - "ma classe". **S'il n'y a pas de remise en jeu des pratiques, la mesure peut s'avérer coûteuse et peu utile** »*

(F. Lantheaume, cité par Le Monde, 15/01/2013).

http://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2013/01/15/plus-de-maitres-que-de-classes-pour-accompagner-les-eleves-en-difficulte_1817174_1473688.html

Les attentes des enseignants novices ?

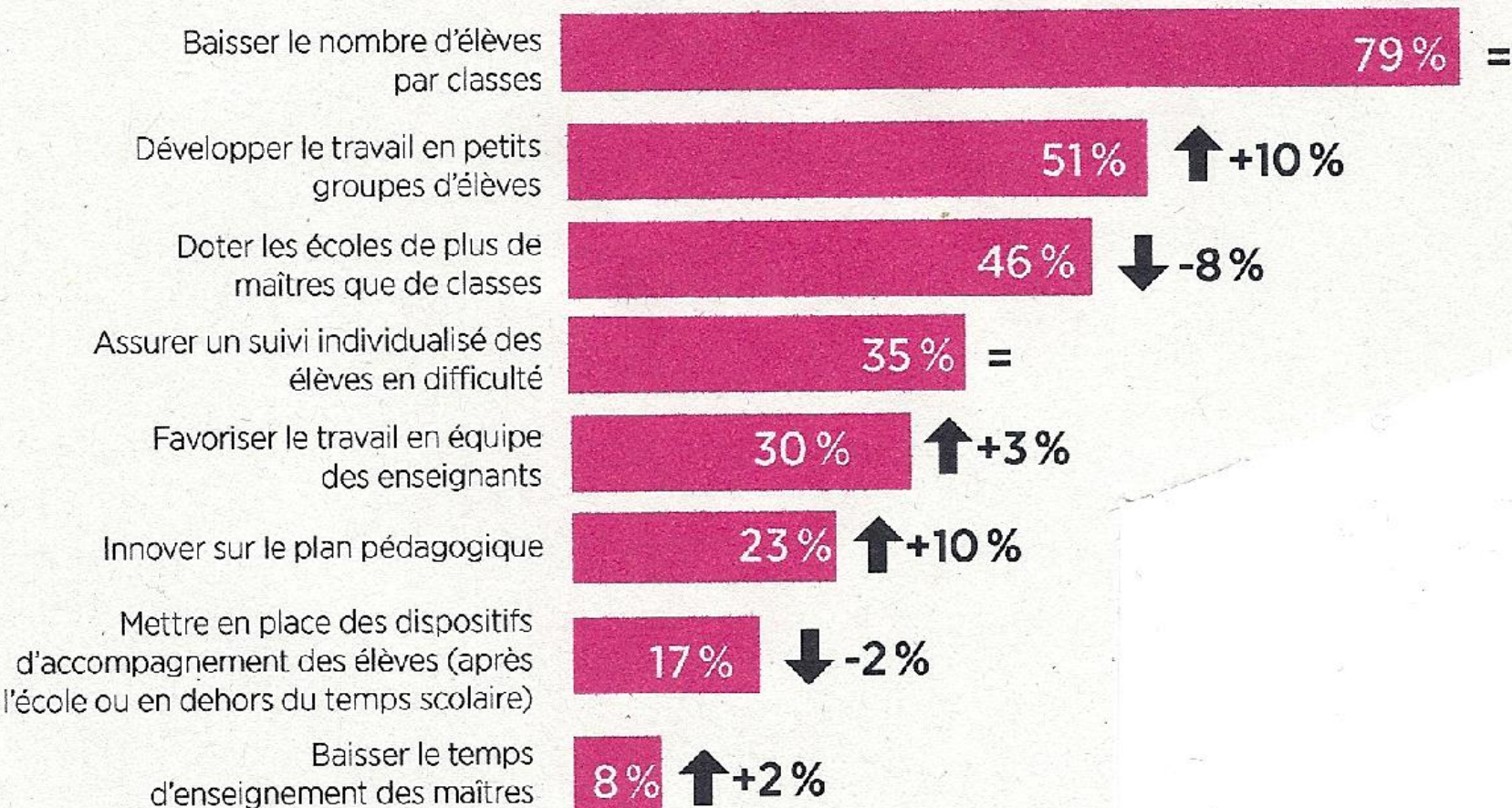


Sondage SNUIPP, n°384, août 2013 (1/2)

- 1544 PE de moins de 5 ans d'ancienneté
- Questionnés sur le dispositif « plus de maîtres que de classes », ils souhaiteraient avant tout que cela permette :
 - une meilleure prise en charge des élèves en difficulté (**90%**),
 - le travail en petits groupes (**95%**);
 - **la possibilité d'être plusieurs dans la classe à certains moments (50%).**

Sondage SNUIPP, n°384, août 2013 (2/2)

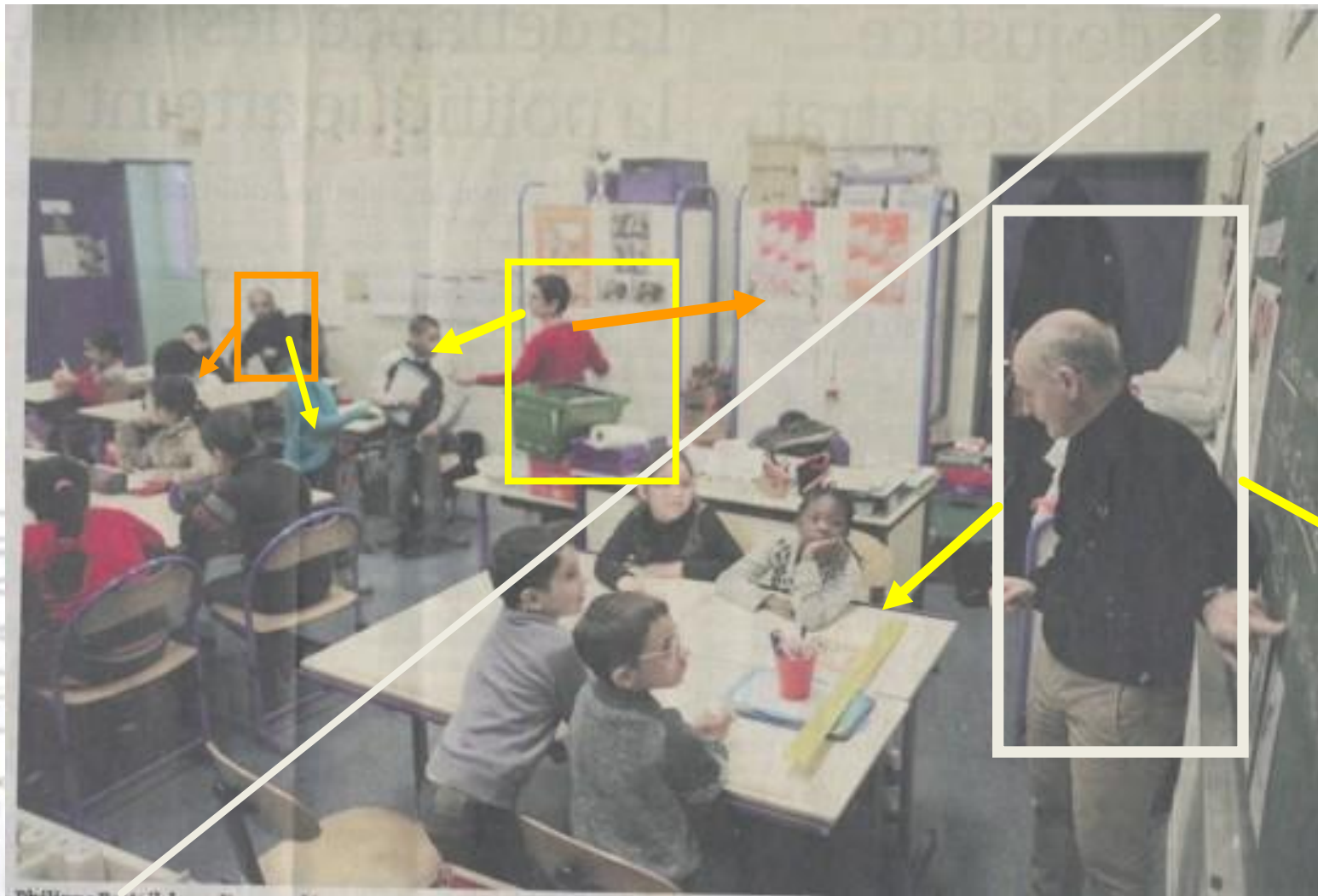
SUR QUOI FAUT-IL METTRE L'ACCENT EN PRIORITÉ DANS LES ANNÉES QUI VIENNENT ?



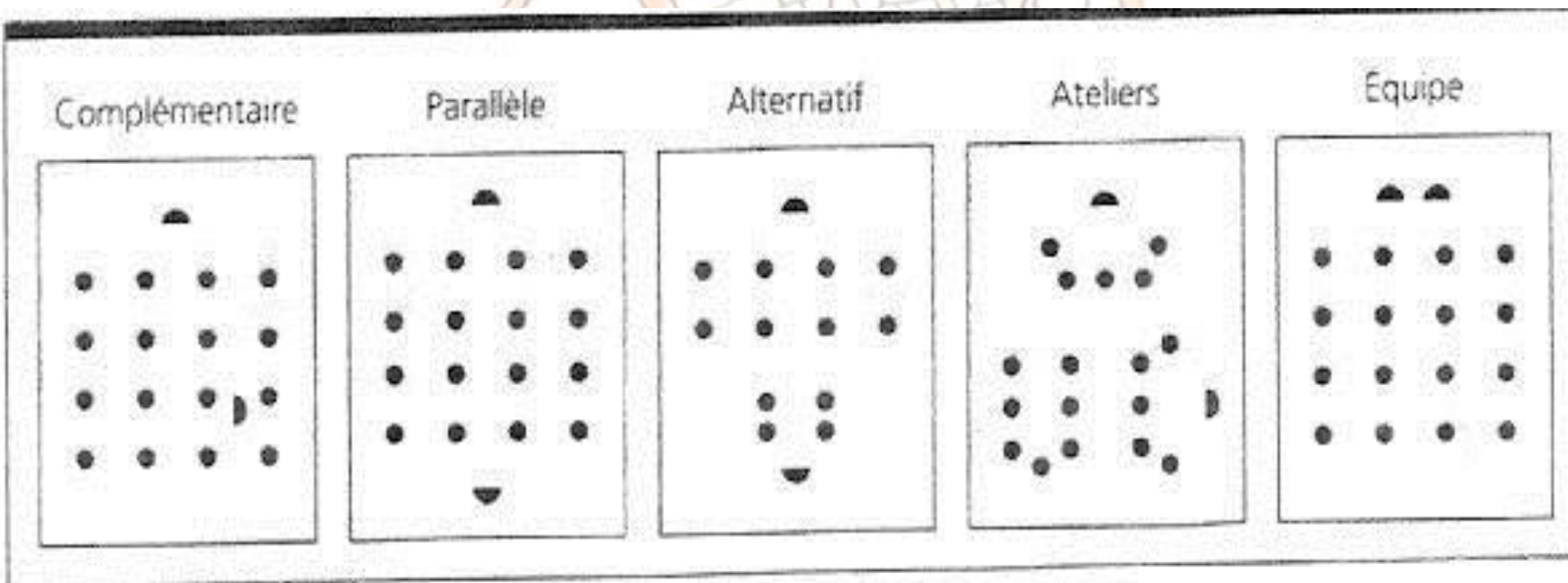
The background features a light-colored, sketchy illustration. At the top, there's a structure with a tiled roof supported by wooden beams, with several circular elements resembling windows or decorative motifs. To the right, a person is depicted standing on a balcony or ledge. In the lower-left corner, a group of stylized human figures is shown, some standing and some sitting, suggesting a community or a group of people. The overall style is that of a hand-drawn sketch or a light-colored print.

**Parler de co-intervention,
qu'est-ce que c'est?**

« Plus de maîtres que de classes pour accompagner les élèves en difficulté »



Modalités d'enseignement en co-intervention (configurations)



Friend & Bursuck, 2006, p.88

Cf. groupe d'appui « plus de maîtres que de classes », département de l'Yonne et Claire Boniface, IEN

*http://ia89.ac-dijon.fr/docs/refondation/outil_departemental_pmqc.pdf
http://ia89.ac-dijon.fr/docs/refondation/outil_departemental_pmqc.pdf*

L'un enseigne, l'autre observe



L'un enseigne, l'autre aide



Enseignement parallèle



Enseignement en atelier



Enseignement avec des groupes différenciés



En tandem



Donc, la co-intervention....

- peut concerner l'intervention de deux enseignants,
 - mais aussi d'un enseignant et d'un adulte qui n'est pas enseignant.
- D'où l'intérêt de l'utilisation du terme de « **co-enseignement** », sans ambiguïté, avec valorisation des deux professionnels.

La co-intervention suppose que **l'espace et les élèves** soient **partagés** : les deux enseignants sont ensemble dans le même espace, ou dans la classe et un espace immédiatement adossé communiquant avec la classe.

Les 7 familles de l'aide (R. Goigoux, 2009)

Exercer : Offrir un temps supplémentaire pour automatiser, s'entraîner

Réviser : Faire le point, revenir sur ce qu'on a fait, préparer une évaluation qui va avoir lieu ...

Soutenir : Mettre un haut parleur sur la pensée ...

Préparer : Permettre aux plus faibles de mieux tirer parti de la leçon du lendemain, ...

Revenir en arrière : Reprendre les bases, des habiletés ...

Compenser : Enseigner la compréhension des textes écrits pour éviter que les élèves en restent à des stratégies de surface

Faire autrement : Changer complètement de stratégie, ou changer d'interlocuteur, parce que « c'est bloqué ».....

Centration

- Pas seulement sur les organisations
- Pas seulement sur les relations
- MAIS sur les **cohérences** des propositions d'apprentissages Pour faire progresser les élèves (et non les faire réussir dans l'immédiateté)

Moins il y a de cohérence, plus ce qui est développé est transversal, moins sont développés des objets passerelle

C'est donc à l'élève de faire le lien seul.

The background features a light-colored illustration of a traditional fishing boat. The boat's hull is covered in a grid-like netting. Several wooden poles are positioned across the deck, with circular floats attached to them. On the right side of the boat, a person is depicted sitting on the deck, holding a large bottle. On the left side, a stack of several bottles is visible. The overall style is that of a simple line drawing with some light shading.

Des pistes

Cf. Suchaut, 2013

Des risques

- Les enseignants titulaires accordent moins d'attention aux élèves en difficulté
- Dissémination pédagogique lié au fait de vouloir faire bénéficier tous les élèves de l'action du maître PdMQdC.

Des leviers (1/2)

- Les **maîtres expérimentés** font davantage progresser les élèves faibles que les enseignants novices;
- Les maîtres PdMQdC ne bénéficient ni aux enseignants titulaires ni aux élèves **si leur mission n'est pas définie**;
- Pas de dispersion des maîtres PdMQdC, **prises en charge intensives** : une **prise en charge des élèves pendant 6h/semaine** est une condition de l'efficacité du dispositif pour maximiser le **temps d'apprentissage** de l'élève vers les élèves **les plus jeunes**;

Des leviers (2/2)

- Les maîtres PdMQdC effectuent un **travail structuré, systématique, explicite**.
- Mobiliser les facteurs d'efficacité pédagogiques **classiques** : l'action du maître PdMQdC doit être connectée des pratiques usuelles des maîtres de classe;
- Penser les actions **en parfaite liaison** avec les maîtres de classe:
- Dispositif **interne à la classe** (préparation, animation, régulations communes); l'externalisation prive les élèves du temps d'enseignement ordinaire;
- Nécessité d'un **pilotage** (national- évaluations-, circonscription – cohérence et pertinence des organisations-, équipes- observation des élèves et identification des difficultés-)

Merci de votre participation

